

## CEPF Final Completion and Impact Report

<b>Organization's Legal Name:</b>	Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc
<b>Project Title:</b>	Appui à la Structuration du Réseau des Ecosystèmes d'Eau Douce Importants pour la Biodiversité au Maroc
<b>Grant Number:</b>	CEPF-111550
<b>Hotspot:</b>	Mediterranean Basin II
<b>Strategic Direction:</b>	2 Support the sustainable management of water catchments through integrated approaches for the conservation of threatened freshwater biodiversity
<b>Grant Amount:</b>	\$140,297.20
<b>Project Dates:</b>	August 01, 2021 - October 31, 2022
<b>Date of Report:</b>	February 03, 2023

### IMPLEMENTATION PARTNERS

Agence Nationale des Eaux et Forêts

Cette agence a été impliquée en tant qu'organisme bénéficiaire indirect et comme chargé de la mise en œuvre (en termes de protection et de développement durable) des résultats du projet, elle a participé (via le Conseil Scientifique et Technique du projet) à la planification et au suivi de l'exécution du projet. Elle a reçu tous les produits du projet et doit finaliser l'inscription des Sites Ramsar.

Universités de Tétouan, Rabat, Fès, Agadir, Béni Mellal et Meknès

Ces acteurs sont impliqués via les experts scientifiques, qui ont élaboré les bases de données et renseignés les fiches des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique et des Sites Ramsar. Ils seraient aussi des bénéficiaires indirects des résultats du projet, vu que les experts ont acquis des compétences complémentaires dans le cadre du projet (initiation aux diagnostics et à l'évaluation d'écosystèmes pour leur conservation, connaissance des zones humides incluses dans le Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc, etc.).

ONGs nationales/locales impliquées dans l'étude ou la conservation des zones humides

Une dizaine d'ONGs nationales ou locales ont été appelées pour être informées des résultats du projet et pour participer à la constitution d'une plate-forme d'ONGs et de Scientifiques à impliquer dans la mise en œuvre des résultats du projet et, plus généralement, à la conservation des zones humides du pays.

### CONSERVATION IMPACTS

Planned Long-Term Impacts: 3+ years (as stated in the approved proposal)

Impact Description	Impact Summary
30 personnes sont renforcées dans leur compétence dan l'évaluation des aires protégées	28 personnes ont développé leur capacités il s'agit : - du Conseil Scientifique et Technique, dont les membres pourraient être appelés à des expertises de révision du Plan Directeur des Aires Protégées ; - du bureau exécutif du GREPOM/BirdLife Maroc, qui trouve son expérience améliorée en gestion de grands projets nationaux ; - d'ONGs engagées dans l'étude ou la conservation des zones humides au Maroc, qui seraient des agents de conservation externes au gouvernement ; ces ONGs sont intégrées dans la plateforme nationale pour les zones humides (dont les rôles sont présentés ci-après).
10 sites importants pour la biodiversité d'eau douce sont reconnus comme sites RAMSAR, et bénéficient d'une meilleure attention et protection sur le long terme	10 sites sont candidats pour être reconnues comme site RAMSAR. Le statut de Sites Ramsar visé pour les 10 zones humides choisies, surtout des eaux courantes, ouvriront une voix de recherche scientifique qui cible la protection, mais aussi des possibilités de plaidoyer, champs d'action où la société civile marocaine a démontré son efficacité au niveau de la conservation des zones humides.
Les connaissances sur la biodiversité végétale et animale sont améliorées pour au moins 10 sites d'eau douce	Les connaissances sur la biodiversité aquatique végétale et animale sont améliorées pour 52 sites d'eau douce. Les informations intégrées dans les fiches descriptives et d'évaluation des zones humides d'importance internationale ont été collectées dans des documents récents et sur le terrain. Elles ont ainsi amélioré et diversifié notre connaissance de ces sites. Outre ces 10 Sites Ramsar, le projet a amplement actualisé notre information sur 42 Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique "zones humides", dont les fiches ont été fortement enrichies et dont certaines sont aussi des Sites Ramsar.
Les résultats produits seront utilisé comme un référentiel dans les futures évaluations des aires protégées	- Nouveau modèle de fiche d'inventaire des aires protégées de type zones humides établi, avec son guide de renseignement. - Renseignement des fiches d'inscription de sites d'eau courante comme Sites Ramsar : on estime que notre expérience servira d'exemple pour le renseignement des fiches spécifiques aux Sites Ramsar de type 'eau courante'. - Structure de la base de données d'inventaire de la flore et de la faune des aires protégées qui servira comme référentiel pour développer le système d'information sur les Aires Protégées, que l'Agence Nationale des Eaux et Forêts projette de réaliser.

Impact Description	Impact Summary
	<p>- Modèle de charte de fonctionnement d'une Plateforme d'ONGs et de Scientifiques en partenariat avec l'organisme gouvernemental de protection de la biodiversité. Cette charte, en partie inspirée de l'expérience du GREPOM au sein de la Plateforme méditerranéenne des zones humides, est une procédure qui permet à l'ANEF de faire coopérer la Société civile au processus de suivi et d'évaluation des zones humides. En effet, la plateforme établie est constituée d'ONGs et de chercheurs engagés dans la recherche, l'évaluation, le suivi ou le plaidoyer. Un premier noyau de cette plateforme a été constitué, mais la charte prévoit l'ajout de nouveaux membres selon les opportunités et le besoin.</p>

Planned Short-Term Impacts: 1 to 3 years (as stated in the approved proposal)

Impact Description	Impact Summary
<p>Un réseau d'acteurs national est créé et mobilisé pour la contribution dans la révision des aires protégées des zones humides au Maroc et la reconnaissance de 10 sites comme RAMSAR</p>	<p>Les personnes engagées dans ce projet ont été en fait formées aux diagnostics de conservation des zones humides. Elles ont été intégrées dans une plateforme (voir ci-dessus), où ils seront appelés durant les quelques années prochaines, à collaborer avec l'ANEF, via une charte déjà rédigée, à travers le plaidoyer, la collecte et la mise à disposition de données scientifiques, la compilation de la documentation existante.</p>
<p>Un guide méthodologique de renseignements des paramètres de révision est élaboré</p>	<p>La Fiche modèle établie en 1994 pour l'inventaire des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (Plan Directeur des Aires Protégées) a été amplement améliorée et validée (voir nouveau format en pièce jointe) par le Conseil Scientifique et Technique du projet, incluant l'ANEF .</p>

### Unexpected impacts (positive or negative)?

Trois impacts non prévus par le projet

- les SIBEs révisés offrent un éclairage sur les modifications qui ont touché les Aires Protégées du Maroc (zones humides en particulier) depuis la réalisation du Plan Directeur des Aires Protégées, en 1994-96 ;
- le nouveau modèle de fiche d'inventaire des zones humides, établi dans le cadre de ce projet, servira de base de départ pour l'établissement d'un nouveau modèle de fiche de révision du Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc (projet en cours lancement par l'Agence Nationale des Eaux et Forêts) et à la structuration de la base de données attendue dans le cadre de ce même projet ;
- les scientifiques formés servent de noyau de départ pour la création d'un Conseil Scientifique et Technique de révision du Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc.

## PROJECT RESULTS/DELIVERABLES

### Overall results of the project:

Les résultats les plus saillants du projet peuvent être résumés comme suit :  
Révision du plan directeur des aires protégées-zones humides (PDAPZH), en effet, les diagnostics réalisés pour établir le PDAP datent déjà de 26 ans, durant lesquelles les écosystèmes marocains ont connu de profondes modifications, aussi bien sous la pression humaine que des changements climatiques. Ainsi 42 fiches des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique de type zones humides continentales ont été révisé/actualisé dans le cadre de ce projet.

Renseignement des fiches d'inscription de 10 zones humides candidates au statut de Site Ramsar ; Il s'agit de l'achèvement d'un processus stratégique de protection des zones humides, démarré en 2003 et qui consiste à leur appliquer le label international Ramsar ; 10 sites ont été sélectionnés et leur fiche sont renseignées.

Ce travail a permis d'avoir une base de données Excel de flore et de faune des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique et Sites Ramsar inscrits et qui servira de noyau de départ pour un système d'information sur les zones humides continentales du Maroc.

Nouveau modèle de fiche d'évaluation et de diagnostic des zones humides du Maroc constitué et validé.

Lancement d'une plateforme nationale des organisations de la société civile et de chercheurs et de gestionnaires d'aires protégées pour assurer la révision du Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc-Zones Humides dans un cadre participatif et inclusif. Elle est conçue de façon à mobiliser un maximum de compétences nationales pour le suivi et la conservation des zones humides et à leur offrir un cadre d'intervention réglementé.

15 membres du Conseil Scientifique et Technique formés à l'alimentation des fiches d'inscription des zones humides pour leur protection.

Synthèses thématiques, à caractère scientifique, rédigées ; il est prévu qu'elles soient publiées, car elles illustrent bien la participation des différentes composantes et les caractéristiques des SIBEs à leur valeur patrimoniale et à leurs services écosystémiques.

## Results for each deliverable:

Component		Deliverable		
#	Description	#	Description	Results for Deliverable
1.0	Structuration du réseau national des EEDIB : écosystèmes d'eau douce importants pour la biodiversité (EEDIB)	1.1	Contrat de travail du chargé de projet, liste des membres du CST, PV des réunions CST, photos des réunions	<p>Un expert en inventaire et évaluation des zones humides et des Aires Protégées a été engagé, après appel à candidature ouvert sur le site web du GREPOM et site de recrutement, accompagné de la description des qualifications requises pour le poste et des tâches du CP.</p> <p>Une commission a été déployée (à partir des membres du Conseil National du GREPOM) pour juger les dossiers de candidature, puis les présentations orales de l'approche de gestion du projet.</p> <p>Une fois recruté, le CP a été intégré dans une 'équipe du projet' (EP), chargée de l'administration du projet ; elle est formée du CP lui-même et de la présidente et de la directrice du GREPOM.</p>
1.0	Structuration du réseau national des EEDIB : écosystèmes d'eau douce importants pour la biodiversité (EEDIB)	1.2	Comité de coordination formé (liste des membres du comité) Conventions de partenariats signées	<p>Le CP, en concertation avec l'EP, a proposé une démarche de réalisation du projet, qui repose sur deux structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un staff scientifique multidisciplinaire, qui assurera la collecte des données thématiques nécessaires à la révision ; il est constitué de neuf scientifiques ayant les compétences requises pour renseigner les fiches des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique et des Sites Ramsar ; ils couvrent neuf spécialités : Cartographie, Habitats, Hydrologie/hydrogéologie, Botanique,</li> </ul>

Component		Deliverable		
#	Description	#	Description	Results for Deliverable
				<p>Mollusques/Crustacés, Entomologie, Poissons d'eau continentale, Herpétologie et Ornithologie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une structure scientifique et technique de concertation et de validation des résultats, formée par le staff Scientifique, l'EP et cinq cadres techniques de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (Division des Parcs et des Réserves, Rabat).</li> </ul>
1.0	Structuration du réseau national des EEDIB : écosystèmes d'eau douce importants pour la biodiversité (EEDIB)	1.3	PV des réunions avec les équipes régionales, liste des membres des comités régionaux, Photos des réunions, PV et document fournis lors de l'atelier, photos de l'atelier	<p>Vu les restrictions liées au COVID 19, les ONGs de la plateforme ont été contactées séparément, notamment par le chargé du projet, pour leur expliquer le principe général et le rôle des membres de cette plateforme et le partenariat avec l'ANEF.</p> <p>Toutes ces ONGs ont été représentées dans l'atelier final organisé en présentiel et ont signé la charte de partenariat. Il convient de rappeler que certaines ONGs ont été proposées en accord avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts.</p>
2.0	Révision du plan directeur des aires protégées-zones humides (PDAPZH)	2.1	Le cadre méthodologique de l'évaluation de l'état de conservation des zones humides est défini	<p>La réalisation du projet a été planifiée sur la base des éléments méthodologiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le CP a proposé une fiche-modèle d'inventaire des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique 'zones humides', laquelle ressemble, à quelques détails près, à celle de la Fiche Ramsar, mais avec des spécificités ;</li> <li>- après sa validation par le Conseil Scientifique et Technique du projet, les experts recrutés pour renseigner les</li> </ul>

Component		Deliverable		
#	Description	#	Description	Results for Deliverable
				différentes rubriques de cette fiche ont été formés par le CP à l'inventaire et l'évaluation des zones humides, laquelle formation est restée ouverte via un processus de communication permanent entre les experts et le CP, au cours duquel ce dernier a répondu à de nombreuses questions spécifiques, et a discuté le contenu et le format des premières fiches expérimentales remplies par les experts
2.0	Révision du plan directeur des aires protégées-zones humides (PDAPZH)	2.2	Rapport sur le processus de révision des zones humides	<p>Les experts ont renseigné, les rubriques qui concernent leurs disciplines respectives ; mais ils étaient aussi tenus de remplir plusieurs rubriques à caractère horizontal (valeurs du site, services écosystémiques, dysfonctionnements,). Ils présentaient leur état d'avancement à chaque réunion mensuelle. Outre les compilations de données, les experts ont organisé des visites de terrain chacun selon les besoins.</p> <p>La synthèse de certains thèmes a débouché sur la proposition de plusieurs référentiels nationaux nécessaires aux inventaires de zones humides ; il s'agit notamment de typologies nationales : écosystèmes (classification publiée récemment), valeurs patrimoniales, fonctions et services écosystémiques, dysfonctionnements, usages et activités humaines, mesures de conservation. Les typologies de ces derniers thèmes sont basées sur des classifications</p>

Component		Deliverable		
#	Description	#	Description	Results for Deliverable
				internationales simples, avec des adaptations occasionnelles au cas du Maghreb. les experts ont déposé leurs fiches partielles au CP, qui en a effectué des synthèses et réalisé les fiches définitives. Pour cela CP a entretenu des échanges très fréquents avec les experts pour pouvoir éclaircir des points et avoir des compléments d'information. Toutes les fiches, y compris les cartes, ont été ensuite présentées à l'ANEF.
3.0	Inscription de 10 zones humides dans la convention de RAMSAR	3.1	Rapport sur les potentiels Sites Ramsar	Dix sites inventoriés ont été extraits d'une proposition de 16 présentée par le CP au début du projet, qui répondent au moins à un critère de la Convention de Ramsar. Cette proposition a été discutée dans des réunions entre le GREPOM et l'ANEF, puis étendue dans les ateliers/réunions de concertation du CST du projet au 25 sites. En parallèle avec ce processus, le CP a mené des concertations directes avec les experts qui connaissent bien les sites proposés, pour mesurer la faisabilité des propositions. Le choix final des 10 sites prioritaires a eu lieu lors d'une réunion tenue le 25 janvier 2022 entre le porteur du projet (GREPOM) et le Point Focal National de la Convention de Ramsar (ANEF) ; lequel choix repose sur l'examen des priorités établies par le CST et l'évaluation de la faisabilité de la conservation de chaque site. Les 10 sites sélectionnés sont.



Component		Deliverable		
#	Description	#	Description	Results for Deliverable
				<p>Sites lacustres alimentant des cours d'eau : Trois lacs naturels atlasiques, Aguelmam Azegza, Aguelmam, Mi'ammi, Lac Ifni.</p> <p>Eaux courantes et sources associées : Des cours d'eau connus pour l'originalité de leurs communautés vivantes et pour leur grande valeur paysagère ; Wad Laou, Wad El Qanar, Wad Sebou au piémont du Moyen Atlas, Wad Fellate, Wad Ouzoud, Wad Nfiss, Sources de Ras El Ma-Sidi Rached (Azrou)</p>
3.0	Inscription de 10 zones humides dans la convention de RAMSAR	3.2	10 Fiches des nouveaux Sites Ramsar sélectionnés à inscrire dans la convention Ramsar	La réalisation des 10 fiches Ramsar a été assurée selon la même approche suivie pour la révision des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (cf. 2.2)
3.0	Inscription de 10 zones humides dans la convention de RAMSAR	3.3	Rapports des réunions, le document de synthèse, et l'accusé de réception des fiches par le point focal RAMSA	Fiches déposées et commentées pour être inscrites sur l'inventaire Ramsar, avec les documents cartographiques qui les accompagnent. Toutefois elles attendent d'être officiellement soumises au Bureau de Ramsar .
3.0	Inscription de 10 zones humides dans la convention de RAMSAR	3.4	10 Cadres Fonctionnels à raison de 1 CF par site	Un cadre fonctionnel par site Ramsar a été élaboré.
4.0	Promotion des activités du projet	4.1	Rapport sur la communication des activités et réalisations du projet : 20 publications, au moins 6000 personnes touchées, au moins 5 interventions dans les médias	3 parmi les publications/interventions dans les médias auraient touché (selon nos estimations) plus de 6000 personnes

**Tools, products or methodologies that resulted from the project or contributed to the results:**

- Modèle de base de données d'inventaire de flore et de faune développé sous Excel ; facile renseigner par des non-informaticiens, il peut servir de base pour la conception de la base de données des Aires Protégées du Maroc.
- Nouveau modèle de fiche d'évaluation et de diagnostic des zones humides du Maroc constitué et validé (fourni dans le rapport du projet).
- Mode de gouvernance du projet très efficient ; il est surtout innovant de par le schéma de pilotage partenarial et hiérarchique du projet et de par le mode d'animation à distance du Conseil Scientifique et Technique.
- Synthèses d'évaluation scientifique des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique rédigées dans leur première forme ; leur publication servirait de modèle à la compilation de l'efficacité des actions de conservation menées jusqu'à présent sur les Aires Protégées.

**PORTFOLIO INDICATORS**

<b>Portfolio Indicator Number</b>	<b>Portfolio Indicator Description</b>	<b>Expected Numerical Contribution</b>	<b>Expected Contribution Description</b>	<b>Actual Numerical Contribution</b>	<b>Actual Contribution Description</b>
2.4	Number of Freshwater KBAs in priority CMZ with improved information on biodiversity, shared with stakeholders	10	Les informations sur la biodiversité sont améliorées et partagées avec les parties prenantes, notamment celle des 10 sites candidate pour être classé comme RAMSAR et les SIBE identifiés pour être révisés	37	Les connaissances sur la biodiversité aquatique végétale et animale sont améliorées pour 52 sites d'eau douce dont 37 inclus ou font partie d'une zone clé pour la biodiversité  Les fiches d'inscription des 10 sites dont 8 inclus appartenant à des zones clé de biodiversité, déjà très riches en information, ont été partagées avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, et le seront aussi (dès leur inscription) avec le public à l'échelle mondiale

Portfolio Indicator Number	Portfolio Indicator Description	Expected Numerical Contribution	Expected Contribution Description	Actual Numerical Contribution	Actual Contribution Description
					les SIBE identifiés pour être révisés. Pour les Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique révisés, l'Agence Nationale des Eaux et Forêts diffusera en interne les nouvelles fiches, en attendant de les mettre dans son système d'information.
5.1	Number of organizations demonstrating increase knowledge of and engagement in international or regional conservation agreement	10	DEF est le point de RAMSAR, L'inscription de nouveau site démontrera encore une fois son engagement vis-à-vis de la convention RAMSAR. La participation des universitaires et scientifiques et des osc augmentera leur engagement à cette convention.	8	On a reçu l'accord de principe de 8 ONG : Groupe de Recherche pour la Protection des oiseaux au Maroc*, Living Planet Morocco, Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature*, Réseau Association Khnifiss Société de Protection des Animaux et de la Nature*, Nature Solution, Association Homme & Environnement*, Association des Amis de la Reserve de Biosphere du Cèdre de l'Atlas* don't 5 avec asterus (*) ont la signee. La charte reste ouverte pour toute ONG ou chercheurs désirant y adhérer. Le GREPOM, en tant que partenaire de l'ANEF,

Portfolio Indicator Number	Portfolio Indicator Description	Expected Numerical Contribution	Expected Contribution Description	Actual Numerical Contribution	Actual Contribution Description
					coopère déjà très activement pour la mise en œuvre des conventions internationales. La signature de la chartre relative à la plateforme des zones humides a développé chez ces ONG des attentes et certaines ont déjà émis des idées de projets sur les Sites Ramsar. Ces idées ne tarderont pas à être mises en œuvre.
4.6	Number of KBAs for which information on plants is improved	10	Des fiches descriptifs détaillées de la flore de plusieurs sites (10 sites Ramsar, et plusieurs SIBE) sont réalisées et disponible pour les autorités et les scientifiques	37	Les données collectées par l'experte botaniste de ce projet contiennent beaucoup de nouveautés, notamment pour la flore des sites étudiés. Or, la plupart de ces sites sont en partie ou en totalité des ZCB, dont la flore se trouvent ainsi mieux étudiée

## GLOBAL INDICATORS

### Protected Areas

Protected areas that have been created and/or expanded as a result of the project. Protected areas may include private or community reserves, municipal or provincial parks, or other designations where biodiversity conservation is an official management goal.

<b>Name of Protected Area</b>	<b>WDPA ID*</b>	<b>Latitude</b>	<b>Longitude</b>	<b>Country</b>	<b>Original Total Size (Hectares) **</b>	<b>New Protected Hectares ***</b>	<b>Year of Legal Declaration or Expansion</b>
-------------------------------	-----------------	-----------------	------------------	----------------	--	---------------------------------------	---

\*World Database of Protected Areas

\*\*If this is a new protected area, 0 should appear in this column

\*\*\* This column excludes the original total size of the protected area.

## Key Biodiversity Area Management

Key Biodiversity Areas (KBAs) under improved management—where tangible results have been achieved to support conservation—as a result of the project.

KBA Name	KBA Code	Size of KBA	Number of Hectares with Improved Management
----------	----------	-------------	---

## Production Landscapes

Production landscapes with strengthened management of biodiversity as a result of the project.

A production landscape is defined as a site outside a protected area where commercial agriculture, forestry or natural product exploitation occurs.

Name of Production Landscape	Latitude	Longitude	Hectares Strengthened	Intervention
------------------------------	----------	-----------	-----------------------	--------------

## Benefits to Individuals

- **Structured Training:**

Number of Men Trained	Number of Women Trained	Topics of Training
7	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation aux thématiques d'évaluation et de conservation des eaux continentales.</li> <li>- Formation à l'élaboration de bases de données 'flore et faune' simplifiées sous Excel</li> <li>-Formation au renseignement des fiches Ramsar de collecte des données (critères, types d'information, cartographie),</li> <li>-Formation à l'utilisation de la base de données Ramsar à l'initiative du Point Focal Ramsar au Maroc.</li> </ul>

- **Cash Benefits:**

Number of Men – Cash Benefits	Number of Women – Cash Benefits	Description of Benefits

## Benefits to Communities

View the <b>characteristics</b> column below with the following corresponding codes:	View the <b>benefits</b> column below with the following corresponding codes:
1- Small Landowners	a. Increased Access to Clean Water
2- Subsistence Economy	b. Increased Food Security
3- Indigenous/ Ethnic Peoples	c. Increased Access to Energy
4- Pastoralists / Nomadic Peoples	d. Increased Access to Public Services
5- Recent Migrants	e. Increased Resilience to Climate Change
6- Urban Communities	f. Improved Land Tenure
7- Other	g. Improved Use of Traditional Knowledge
	h. Improved Decision-Making
	i. Improved Access to Ecosystem Services

Community Name	Community Characteristics							Type of Benefit									Country	Number of Males Benefitting	Number of Females Benefitting
	1	2	3	4	5	6	7	a	b	c	d	e	f	g	h	i			

### Characteristics of "Other" Communities:

## Policies, Laws and Regulations

View the <b>topics</b> column below with the following corresponding codes:			
A- Agriculture	E- Energy	I- Planning/Zoning	M- Tourism
B- Climate	F- Fisheries	J- Pollution	N- Transportation
C- Ecosystem Management	G- Forestry	K- Protected Areas	O- Wildlife Trade
D- Education	H- Mining and Quarrying	L- Species Protection	P- Other

No.	Name of Law	Scope	Topics															
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P

**“Other” Topics Addressed by the Policy, Law or Regulation:**

No.	Country/ Countries	Date Enacted/ Amended	Expected impact	Action Performed to Achieve the Enactment/ Amendment
-----	--------------------	-----------------------	-----------------	--

**Companies Adopting Biodiversity-friendly Practices**

A company is defined as a for-profit business entity. A biodiversity-friendly practice is one that conserves or uses natural resources in a sustainable manner.

Name of Company	Description of Biodiversity-Friendly Practice	Country/Countries where Practice was Adopted
-----------------	---	--

**Networks and Partnerships**

Networks/partnerships should have some lasting benefit beyond immediate project implementation. Informal networks/partnerships are acceptable.

Name of Network/Partnership	Year Established	Country/ Countries	Established by Project?	Purpose
Partenariat ONGs- Agence Nationale des Eaux et Forêts via la Plateforme marocaine pour les zones humides (PMZH)	2022	Morocco	Yes	Nous avons reçu l'accord de principe de 8 ONGs : Groupe de Recherche pour la Protection des oiseaux au Maroc*, Living Planet Morocco, Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la



Name of Network/Partnership	Year Established	Country/ Countries	Established by Project?	Purpose
				<p>protection de la Nature*, Réseau Association Khnifiss, Société de Protection des Animaux et de la Nature*, Nature Solution, Association Homme &amp; Environnement*, Association des Amis de la Reserve de Biosphère du Cèdre de l'Atlas* dont 5 avec asterus (*) ont la déjà signé.</p> <p>La charte reste ouverte pour toute ONG ou chercheurs désirant y adhérer.</p> <p>Le GREPOM, en tant que partenaire de l'ANEF, coopère déjà très activement pour la mise en œuvre des conventions internationales.</p> <p>Cette structure fédératrice d'ONGs et de Scientifiques à l'échelle nationale et locale, est conçue de façon à mobiliser un maximum de compétences nationales pour le suivi et la conservation des zones humides et à leur offrir un cadre d'intervention réglementé.</p>
Partenariat GREPOM-ANEF	2013	Morocco	No	Continuer à concrétiser ce partenariat par des actions de grande envergure, ce partenariat à pour objectif de faciliter et d'intensifier les échanges entre deux les parties et les initiatives communes destinées à améliorer le processus de conservation et de protection de l'avifaune sauvage et ses habitats au Maroc.

## Sustainable Financing

Sustainable financing mechanisms generate funding for the long-term (generally five or more years). These include, but are not limited to, conservation trust funds, debt-for-nature swaps, payment for ecosystem services (PES) schemes, and other revenue, fee or tax schemes that generate long-term funding for conservation.

Name of Mechanism	Purpose	Date Established	Description	Country/Countries	Project Intervention	Delivery of Funds?
-------------------	---------	------------------	-------------	-------------------	----------------------	--------------------

### Globally Threatened Species

Globally threatened species (CR, EN, VU) on the IUCN Red List of Threatened Species, benefitting from the project.

Genus	Species	Common Name (English)	Status	Intervention	Population Trend at Site
-------	---------	-----------------------	--------	--------------	--------------------------

## LESSONS LEARNED

Expériences acquises et qui seraient des succès précieux à reproduire

- Conception du projet

Projet bien monté, mais vu que le budget a été estimé à sa juste valeur, les outputs auraient dû être ajustés au montant attribué, qui est bien plus faible que celui demandé. Les experts qui ont accepté de travailler ont été alors peu rémunérés par rapport à leurs efforts, moyennant une formation aux thématiques d'évaluation et de conservation des eaux continentales.

- Mise en œuvre du projet

- Gouvernance du projet : le projet a été chapeauté par le Chargé du Projet (CP), mais deux mécanismes ont facilité et accéléré sa réalisation, notamment le traitement rapide des aspects administratifs (entre les Administration du GREPOM et de Partenaire principal) que le CP ne peut assurer. Cette rapidité vient de :

1- l'intégration du partenaire principal (Agence Nationale des Eaux et Forêts) dans tout le processus de réalisation, depuis le choix des experts jusqu'à la clôture.

2- la participation active et régulière de la Présidente et de la Directrice du GREPOM à toutes les phases (notamment aux réunions).

- Aspects scientifiques : les fiches d'inventaire et d'évaluation des zones humides ont été renseignées selon une approche horizontale, qui implique tous les experts dans toutes les fiches. La gestion et la coordination de ce groupe multidisciplinaire n'est pas aisée, mais grâce aux qualifications scientifiques du Chargé du projet, d'une part, qui a imposé un programme serré de réunions/ateliers de mises au point, il a été possible d'impliquer les experts dans tous le processus et de sortir à temps avec des fiches complètes.

- Approche pour la constitution de la Plateforme Marocaine pour les Zones Humides. Le choix des ONGs et des experts a été fait conjointement par le GREPOM, qui est responsable du projet, et par l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, qui est le principal partenaire et animateur de cette plateforme. Nous avons ciblé des ONGs impliquées réellement dans le suivi des zones humides et ouvert la porte aux autres, selon une charte qui a été rédigée et validée.

## SUSTAINABILITY/REPLICATION

## ENVIRONMENTAL AND SOCIAL SAFEGUARDS/STANDARDS

Depuis le démarrage du projet le GREPOM tenait à respecter les politiques de sauvegarde de CEPF et à préparer le mécanisme pour réagir à toute doléance exprimée.

Un document de bonne pratique pour la consultation a été soumis ainsi qu'un mécanisme de résolution des différends. Aussi des cadres Fonctionnels ont été réalisés pour les 10 sites "future RAMSAR".

## ADDITIONAL COMMENTS/RECOMMENDATIONS

La seule recommandation concerne l'obligation de réviser les outputs des projets quand le budget demandé est révisé à la baisse.

## **ADDITIONAL FUNDING**

<b>Total Amount of Additional Funding Actually Secured (USD)</b>	\$0.00
<b>Breakdown of Additional Funding</b>	

## **INFORMATION SHARING AND CEPF POLICY**

CEPF is committed to transparent operations and to helping civil society groups share experiences, lessons learned and results. For more information about this project, you may contact the organization and/or individual listed below.

Groupe de REcherche pour la Protection des oiseaux au Maroc; [grepom@grepom.org](mailto:grepom@grepom.org)